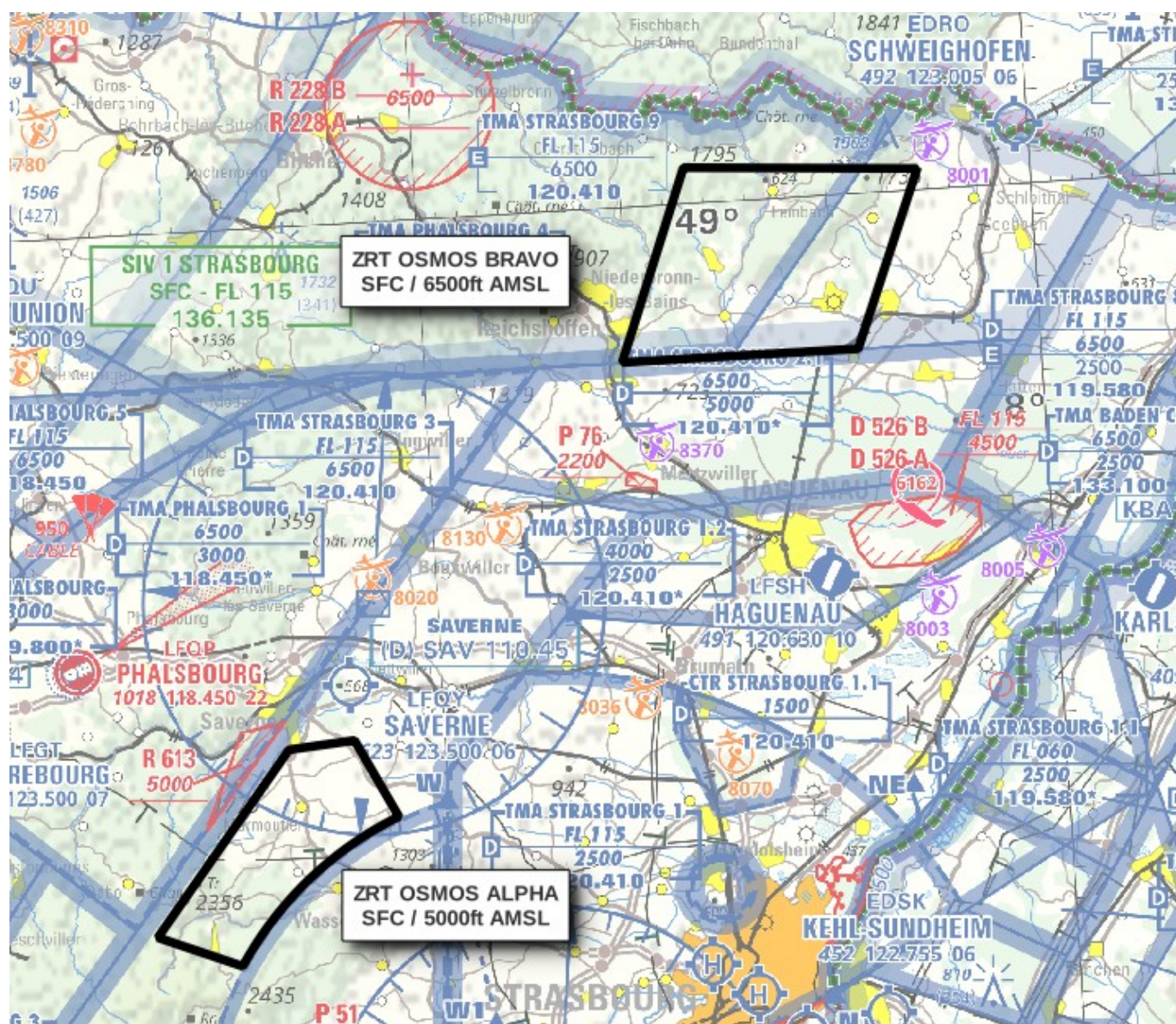


Objet : Création de 2 zone Réglementées Temporaires (ZRT) dans le cadre de l'exercice OSMOS dans la région de Marmoutier et de Reichshoffen (67)

En vigueur : Du lundi 02 novembre au vendredi 20 novembre 2026

Lieu : FIR : REIMS LFEE

ZRT OSMOS



Extrait Carte 1 / 500 000 SIA - Edition 1-2026

ACTIVITÉ

Exercice mettant en œuvre des aéronefs sans équipage à bord évoluant à vue et hors vue de jour et de nuit.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ	
TOUTES LES ZONES - Du 02 novembre 2026 à 0700 au 20 novembre 2026 à 1600 - ZRT activables : 02 0700-1600, 1900-2359 03-19 0000-1600, 1900-2359 20 0000-1600	
INFORMATION DES USAGERS	
Activité réelle connue de	
• PHALSBURG : 118,450 MHz • STRASBOURG INFO : 136,135 MHz	
GESTIONNAIRES	
DIREX	
STATUT	
Zones réglementées temporaires (ZRT) qui, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.	
CONDITIONS DE PÉNÉTRATION	
CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs participants à l'exercice ; - les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le gestionnaire.	
SERVICES RENDUS	
CAG/CAM : Services d'information de vol et d'alerte	
LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES	
ZRT OSMOS ALPHA LIMITES LATÉRALES 48°43'14" N, 007°22'25" E 48°43'25" N, 007°25'37" E 48°40'53" N, 007°27'34" E arc anti-horaire de 11.5 NM de rayon centré sur 48°30'19" N, 007°34'19" E 48°36'23" N, 007°19'37" E 48°37'27" N, 007°15'35" E 48°43'14" N, 007°22'25" E LIMITES VERTICALES SFC / 5000 ft AMSL	ZRT OSMOS BRAVO LIMITES LATÉRALES 49°00'39" N, 007°54'33" E 49°01'08" N, 007°43'11" E 48°55'01" N, 007°39'39" E 48°55'00" N, 007°51'09" E 49°00'39" N, 007°54'33" E LIMITES VERTICALES SFC / 6500 ft AMSL
ORGANISMES A CONTACTER	
Avant l'exercice : COMALAT / section espaces aériens : Téléphone : 03.87.15.58.86 / 03.87.15.58.87	Pendant l'activité : Directeur d'exercice (DIREX) Téléphone : 06 40 81 64 05
DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES	
Toutes les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation	